



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Devenez « Secouriste en Santé Mentale » : une formation citoyenne nouvelle en Côte-d'Or

A l'heure où les enjeux de santé mentale n'ont jamais été aussi présents dans notre société, trop peu de nos concitoyens savent comment réagir face à une personne présentant un trouble mental. Il existe des moyens, notamment la formation, pour venir en aide aux personnes concernées, chez soi, dans sa famille, dans son voisinage, sur son lieu de travail parmi ses collègues ou parmi les publics que l'on accueille, à l'Université ou dans son association...

**C'est pourquoi, un plan de formation « Premiers Secours en Santé Mentale » est déployé, pour la première fois cette année, en Côte-d'Or** avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bourgogne-Franche-Comté, du Centre Hospitalier La Chartreuse et de l'UNAFAM (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques), dans le cadre du Projet Territorial de Santé Mentale de Côte-d'Or. Le Conseil Départemental de la Côte-d'Or et le Conseil Local de Santé Mentale Franco Basaglia s'associent également au projet.

Cette formation a été expérimentée en Côte-d'Or en septembre dernier et **l'Agence Régionale de Santé a décidé de financer une douzaine de sessions de formation en Côte-d'Or**, avec deux priorités :

- ✓ Les jeunes dont les étudiants,
- ✓ Les bénévoles des associations à vocation sociale.

**Cette formation de « Secouristes en Santé Mentale » est ainsi mise en place pour tous ceux qui souhaitent reconnaître les signes de ces troubles et apporter une aide**, favorisant ainsi l'intervention des professionnels. Il ne s'agit évidemment pas de se substituer à eux mais de faciliter leur intervention. Les « Premiers Secours en Santé Mentale » sont l'équivalent en santé mentale des gestes de premiers secours appris pour apporter une aide physique à une personne en difficulté.

Aujourd'hui, plus de 3 millions de secouristes ont été formés à travers le monde. En France, l'organisme porteur est « PSSM France ».

#### **Pour vous inscrire :**

**Les inscriptions sont ouvertes** pour une formation d'une durée de deux jours. Le coût d'inscription est pris en charge par l'ARS Bourgogne-Franche-Comté sous réserve d'éligibilité (**190 places sont financées**) et dans la limite des places disponibles.

Les 2 premières sessions auront lieu au Centre Hospitalier La Chartreuse, les 25-26 mai et 10-11 juin. Pour connaître les dates et les lieux de formations, rendez-vous en ligne sur la page de préinscription <https://urlr.me/Jpg5c>

Une fois votre inscription validée, votre convocation vous sera adressée par mail.

#### **Pour en savoir plus...**

sur cette formation : vous pouvez contacter les organisateurs par mail :

[Formation-ptsm21@chlcdijon.fr](mailto:Formation-ptsm21@chlcdijon.fr)

sur les Premiers Secours en Santé Mentale : rendez-vous sur le site :

<https://pssmfrance.fr/>